

ACCUEILS DE LOISIRS

VACANCES PRINTEMPS 2024

3-12 ans

RIEDISHEIM

Avec la participation de la
Commune de Riedisheim



Une idée de l'Animation !



riedisheim

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

Du 22 Avril au 03 Mai 2024

Accueil de loisirs périscolaire

« La Courte Echelle »

5 rue de la Verdure

RIEDISHEIM

Tél. 03 89 42 59 07

clsh.riedisheim@mouvement-rural.org

L'accueil des enfants de maternelle se déroulera à

La Courte Echelle.

L'accueil des enfants

d'élémentaire se déroulera

à l'école Bartholdi

Prise en charge des enfants :

À partir de 8h00 et jusqu'à 18h00

Repas

Les repas de midi et le goûter sont compris dans le prix des accueils.

MODALITES

D'INSCRIPTIONS

La **fiche d'inscription** est à télécharger sur le site « [fdfc68](http://fdfc68.org) » accueil de loisirs vacances- et à **envoyer complétée** à l'accueil de loisirs périscolaire « La Courte Echelle » de Riedisheim.

Les frais d'inscription sont à régler en **totalité** au moment de l'inscription. Venir muni de l'**avis d'imposition 2023** (sur les revenus 2022) et du **carnet de santé de l'enfant**.

La Fédération privilégie une inscription à la semaine propice à la **dynamique d'un groupe d'enfants**, à la progression pédagogique **nécessaire au projet d'animation** et au respect du rythme de chacun.

ORGANISATEUR

Fédération des foyers-clubs d'Alsace

4, rue des Castors

68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc68.org

NOS PARTENAIRES



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin



ALSH DE PRINTEMPS

DU 22 AU 26 AVRIL 2024

Nature et plein air

Sortie à la
journée

Grand
jeux



ENFANCE



Foyers Clubs
d'Alsace



ALSH DE PRINTEMPS ELEMENTAIRE

DU 22 AU 26 AVRIL 2024

*Il était une fois
la folle aventure
de la vie sur Terre*

ENFANCE



Vacances de Printemps

Du 29 avril au 03 mai

Jardins extraordinaires

Programme Maternel

Projets artistiques au naturel
peintures, teintures,
land art...

Plantations
Sortie à la journée
à l'Escargotière des Chênes

Intervention du service espace
vert de la ville de Riedisheim

ENFANCE



riedisheim



Vacances de Printemps

Du 29 avril au 03 mai

Jouer avec les mots, les expressions

Programme Élémentaire

Quelle expression
t'évoque cette image?

Reportage - photos du site dans les nuages

Atelier photo

Création

Sortie

Jeux

Détente

Groupe

Notre langue est pleine d'expressions.
Durant la semaine viens jouer avec les mots, les expressions,
les mettre en scène, les illustrer, en inventer...

ENFANCE



TARIFS

(PRIX PAR SEMAINE 5 JOURS)

$$M = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{12}$$

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M < 2300 €	2300 € < M < 3000 €	M > 3000 €
Famille 2 enfants	M < 2700 €	2700 € < M < 3400 €	M > 3400 €
Famille 3 enfants	M < 3800 €	3800 € < M < 4400 €	M > 4400 €
Habitants de RIEDI HSEIM Tarif à la semaine	81.05€	91.50€	101.95€
Habitants autres communes Tarif à la semaine	89.15€	100.65€	112.15€
Habitants de RIEDI SHEIM Tarif par jour semaine incomplète	18.56€/j	20.97€/j	23.36€/j
Habitants autres communes Tarif par jour semaine incomplète	19.40€/j	21.90€/j	24.43€/j

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC,
une cotisation de 11€ par enfant est à rajouter pour l'année 2023/2024

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS 15 AVRIL 2024
Sous réserve de places disponibles
dans la mesure des places disponibles

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'entreprise et tickets CESU sont acceptés.
Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.

Tout inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs. Dans ce cas, rien ne sera facturé.

En cas d'absence de l'enfant lors du séjour aucun remboursement ne sera effectué sauf :

- en cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès du traiteur seront facturés). Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.



Fiche d'inscription

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Tél.prof. :

Adresse mail :

Profession Père : Employeur :

Profession Mère : Employeur :

Inscrit mon Enfant

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Département ou pays :

Type de repas : du jour : sans viande :

A **L'Accueil de Loisirs de**

Date : du au

du au

Montant Revenu Fiscal de Référence :

Nombre d'Enfants à charge :

Nombre de parts :

Règlement T1 T2 T3

Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion

Je ne suis pas adhérent et ajoute 11€ par enfant au montant total

Je verse la totalité des frais de centre

par chèque N°

À l'ordre de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

En espèces (N° reçu) ..

Je joins une prise en charge (Bon CAF, chèque ANCV, Aide comité d'entreprise) de

Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la brochure.

Fait à le

Signature

Tournez SVP

Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom et prénom

Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes

Ex. : Sécurité Sociale + MSA)

.....

N° de S.S./MSA ou Autre

Autorise mon enfant

Nom et prénom

- À se baigner OUI NON
- A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités proposées par le Centre OUI NON
et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de loisirs ou de la FDFC

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :

.....
.....
.....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :

.....

Fait à le.....

Signature

Fiche à retourner auprès de votre mairie ou votre permanence d'inscription

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...
PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE AFFIRMÉE

La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen, engagé et critique en tant **qu'acteur du développement du milieu** dans lequel il vit. Aussi, ne considérant **pas l'enfant et le jeune comme un problème**, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale, la volonté de la Fédération est de mettre **en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires** à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son **autonomie. Ainsi, la mise en œuvre de projets à destination des enfants et des jeunes, favorisera l'épanouissement, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.**

L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVENTURE

L'accueil de loisirs doit-être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au **niveau des projets d'animation que dans le vécu des acteurs.**

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps de détente, de plaisir.

L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constituent le cœur de l'engagement de la Fédération.



Une idée de l'Animation !

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fd68@mouvement-rural.org / www.fdc68.org